



Jangadeiros - *J012*

JANGADEIROS

ERAPPORT MORALE

Assemblée générale du 11 juin 1989

Pour cette assemblée générale, que nous allons essayer de faire la plus synthétique possible, nous aborderons les points suivants :

Le rapport moral permettra de rappeler l'objet de l'association et fera le point sur les actions annoncées l'an dernier, sur les sollicitations dont nous avons fait l'objet en cours d'année et sur les perspectives pour l'année à venir.

Le rapport financier vous permettra de juger de la réalisation concrète des aides aux structures de FORTALEZA.

Enfin, le conseil d'administration et par conséquent le bureau qu'il a nommé est démissionnaire en vertu des statuts qui régissent notre association. En fin d'assemblée générale, nous vous demanderons de voter pour la liste qui se présente. Ce conseil se réunira dans les jours qui viennent pour nommer un nouveau bureau.

Il me semble important dans un premier temps de re-situer l'objet de l'association, afin que les nouveaux et les anciens membres parlent le même langage. Comme l'an dernier, le texte des statuts et la définition de l'objet de l'association sera le prétexte à rappeler la direction que nous essayons de suivre.

Objet : "L'association a pour but de favoriser les échanges entre les membres de l'association et les enfants brésiliens."

L'interprétation de cette déclaration est multiple, d'abord permettre aux enfants brésiliens qui sont ici de retrouver, ensuite permettre aux membres de l'association d'aider les enfants brésiliens à rester dans leurs familles et ceci à travers des structures d'accueil, et enfin de permettre à nos enfants de garder des liens avec leur pays d'origine.

Même si l'association est en grande partie composée de parents adoptifs, et que de ce fait, de très nombreux sujets de discussions dans le cadre de nos réunions régulières portent sur l'adoption et les problèmes du BRESIL face à ce problème, nous n'insisterons jamais assez sur le fait que nous ne sommes pas une association de promotion de l'adoption. Il existe des structures habilitées et nous sommes régulièrement mis en garde contre ce dérapage possible.

Nous avons présenté l'an dernier des propositions d'action : la poursuite de l'aide financière aux crèches, l'opération cartes de voeux, et la collecte de jouets récréatifs..

-Quelques jouets ont été emmenés par des couples qui partaient adopter.

-Les cartes de voeux ont toutes été vendues et le trésorier vous indiquera le bénéfice réalisé.

-Aide aux structures :

IPREDE et l'appel exceptionnel de l'automne.

--> présentation de Marie-christine

CRIANCAS DO NORDESTE : cette crèche, nous en avons parlé l'an dernier, a été inaugurée en mai 88, elle a été à l'initiative de l'"association amie" de TOURS qui a monté le projet avec CREMILDA et réalisé l'achat de la maison. Notre aide financière a été utilisée pour l'équipement et le fonctionnement de la crèche.

Fondation Elvira MARINHO: l'aide de l'association est arrivé normalement jusqu'au début de l'automne. Dans le dernier courrier, vous avez pu lire que TERESA avait fermé sa crèche. La presse au BRESIL était très virulente sur le problème de l'adoption et TERESA en était très affecté, la série d'articles dans les hebdomadaires français l'a encore plus atteinte. Elle a préféré stopper l'activité de la crèche plutôt que d'être assimilée "au trafic".

Comme nous, vous avez du réagir à ces séries d'articles dans les hebdomadaires qui montraient l'adoption internationale comme un odieux "trafic d'enfants", quelques uns d'entre vous ont sollicité de l'association une réponse à ces hebdomadaires, nous n'avons pas réagi au nom de l'association et ce en vertu du principe d'explicité précédemment, mais sachez que des structures tel que EFA au niveau national ont fait connaître le point de vue des familles adoptantes.

Nous savons également que ces articles ont eu une incidence dans la décision d'arrêter les procédures d'adoption pour l'étranger à FORTALEZA, l'association a été appelé à réagir et un courrier a été adressé au "DESEMBARCADOR" juge suprême dans l'état du CEARA. J'ai beaucoup de plaisir à vous annoncer que les adoptions vont pouvoir reprendre, CREMILDA nous a contacter hier pour nous annoncer la nouvelle, les avocates sont en attente du décret officiel qui avalidera cette décision.

Pour en terminer avec la presse, sachez également que des journalistes de l'EXPRESS sont présents aujourd'hui, ils se proposent de présenter notre association et de faire un article "différent". Ils sont les bienvenus.

Il est temps de présenter les projets de l'année à venir, l'arrêt de la crèche de TERESA, et un moindre besoin d'argent pour les crèches suivies par CREMILDA nous a permis de "capitaliser" un petit peu en vue d'un grand projet en liaison avec nos amis de TOURS, ce projet a été repéré par CREMILDA et se nomme "BOA JARDEN" que nous dénommerons pour des raisons de facilité "BEAU JARDIN"

--> marie christine

Autre projet : Le Parrainage.

Nous avons le contact avec un sociologue de la favelle de PIRAMBU ,FRANCISCO et nous lui avons soumis l'idée de parrainer des enfants et leur famille à condition que sur place quelqu'un s'occupe d'un suivi minimum , nous sommes en mesure de vous présenter trois dossiers qu'il a sélectionnés. Une famille de huit enfants, le père est parti et la mère se retrouve seule, un adolescent qui essaie de s'en sortir mais qui est submergé par les problèmes matériels, et enfin un petit garçon de dix ans qui a déjà un lourd passé. Nous proposons donc à des familles de s'engager sur une année minimum pour des versements mensuels d'environ 100 frcs pour prendre en charge une partie des sommes nécessaires à ces parrainages. Nous avons besoin de 1500 frcs mensuels, soit une quinzaine de familles. Nous allons expérimenter cette formule au cours de l'année avant d'accepter d'autres dossiers. Nos prochains courriers feront le point sur ce sujet.

Dernier sujet abordé : Visite à TOURS

--> martine

Demande de l'approbation